

TEAM
SPORT
VENDEE



HAUT NIVEAU

*le sport, tremplin
pour des rêves
Olympiques !*

Nom de l'athlète : _____

Principes

Le Team Sport Vendée Haut Niveau a pour vocation de venir en aide aux athlètes Vendéens pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs sportifs en restant licencié(e)s dans un club du département.

Le Team Sport Vendée HN est composé de l'ensemble des membres contribuant au financement (partenaires économiques) et au fonctionnement (partenaires institutionnels).

Modalités d'adhésion

Une demande simple et volontaire !

1 - Le sportif souhaitant intégrer le Team Sport Vendée HN récupère un dossier d'adhésion soit au CDOS 85, à la Maison des Sports, soit à télécharger sur le site du Team Sport Vendée (teamsportvendee.fr, onglet « Nos sportifs »). Le sportif complète le dossier et le transmet à son(a) président(e) de club.

2 - Le(la) président(e) du club donne son avis et signe le dossier. Il(elle) le transmet ensuite au Comité Départemental de la Fédération concernée.

3 - Le(la) président(e) du Comité Départemental complète le dossier avec son avis, sa signature et le cachet du Comité.

4 - Le dossier complet est alors déposé par le sportif, en format papier, au CDOS 85, à l'attention du Team Sport Vendée.

5 - Tout(e) sportif(ve) candidat(e) à intégrer le Team Sport Vendée HN doit déposer son dossier de candidature avant le 15 mai ou le 15 octobre de chaque année pour être convoqué dans le mois suivant ce dépôt à un entretien préalable avant les deux réunions annuelles des partenaires du Team Sport Vendée HN.

Conditions d'adhésion et suivi

- 1 - Pour entrer dans le Team Sport Vendée HN, tout(e) sportif(ve) devra :
- Être licencié(e) dans un club du département depuis au moins 4 ans, au moins 3 ans,
 - Avoir atteint l'âge de 16 ans, de 15 ans pour les Espoirs,
 - Figurer sur la liste des athlètes de Haut Niveau du Ministère des Sports,
 - Avoir obtenu des résultats du niveau mentionné ci-dessous sur une durée significative.

2 - Au regard du niveau des performances et de leur régularité sur une durée significative, le candidat sportif pourra être intégré dans l'une des catégories **Espoir** ou **Élite** ou **Ambassadeur** (création à partir de juillet 2025).

- Pour être admis dans la catégorie Team Sport Vendée **Haut Niveau Espoir** et prétendre ainsi à une aide du TSVHN, chaque candidat doit remplir les conditions suivantes :
 - Discipline Olympique : avoir obtenu un podium au Championnat de France ou une sélection nationale.
 - Discipline non Olympique reconnue de Haut Niveau : avoir obtenu un podium au Championnat de France ou une sélection nationale.
 - Discipline non Olympique non reconnue de Haut Niveau : avoir obtenu un podium au Championnat de France ou une sélection nationale.
 - L'intégration d'un(e) sportif(ve) dans le groupe Espoir est validée par le Comité des partenaires pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois avec la nécessité de réaliser, chaque année, un podium national ou une sélection nationale.
 - L'aide forfaitaire par année est de 1 000 €.
- Pour être admis dans le Team Sport Vendée **Haut Niveau Élite** et prétendre ainsi à une aide du Team Sport Vendée Haut Niveau, chaque candidat doit remplir les conditions suivantes :
 - Discipline Olympique : avoir obtenu un top 5 au niveau national et/ou une sélection nationale et/ou figurer dans le Top 20 international.
 - Discipline non Olympique reconnue de Haut Niveau : avoir obtenu une place sur le podium d'un Championnat d'Europe Senior ou d'un Championnat du Monde Senior ou avoir obtenu une sélection en équipe de France Senior pour un championnat officiel.
 - Discipline non Olympique non reconnue de Haut Niveau : avoir obtenu une place sur le podium d'un Championnat d'Europe ou d'un Championnat du Monde Senior.
 - La durée maximale de l'aide financière aux sportifs Élite est de 5 années. Chaque aide annuelle attribuée au sportif se fait en deux temps : juin et décembre de chaque année. Cette condition de durée d'aide maximale ne s'applique pas pour les sportifs para.
 - Les sportifs(ves) titulaires d'un contrat professionnel avec leur club, d'une situation contractuelle avec l'armée des Champions, ou bénéficiant d'une bourse conséquente de leur fédération ne sont pas aidés financièrement.

3 - Pour pouvoir bénéficier du soutien du Team Sport Vendée HN, les sportifs pratiquant une discipline individuelle devront avoir un âge qui n'est pas inférieur de trois ans à l'âge requis pour obtenir une licence senior.

4 - L'aide financière accordée aux sportifs n'est attribuée que sur présentation de justificatifs de frais réels (déplacements, stages, hébergements, restaurations, équipements...) qui correspondent à chaque dotation financière. Chaque sportif intégrant le Team Sport Vendée **Haut Niveau TSVHN** (soit en Élite, soit en Espoir) adresse impérativement un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) au Team Sport Vendée à contact@teamsportvendee.fr. Pour chaque virement d'une dotation financière émanant du Team Sport Vendée, le libellé est le suivant : « Aide du TSV aux frais liés à la compétition de Haut Niveau »

5 - Au regard d'arrêts temporaires de compétitions et/ou de résultats insuffisants, un sportif pourra être « mis en sommeil » de la liste des bénéficiaires du Team Sport Vendée Haut Niveau. Cette « mise en sommeil », pour une période indéterminée, n'oblige pas le sportif à remplir un nouveau dossier pour être réintégré. En raison de l'absence de résultats sur une longue période, un sportif pourra être radié de la liste des bénéficiaires du Team Sport Vendée Haut Niveau.

6 - Dans la catégorie **Espoir**, chaque sportif est maintenu dans la liste du Team Sport Vendée Haut Niveau pour une période d'un an, renouvelable 2 fois. Pour passer de la catégorie **Espoir** à la catégorie **Élite**, chaque sportif doit adresser une demande justifiée par des résultats permettant d'intégrer la catégorie **Élite** : il n'a pas à compléter un nouveau dossier de candidature.

7 - Le sportif s'engage à signer et à respecter la charte du Team Sport Vendée Haut Niveau. En cas de non - respect de la charte, le sportif sera radié du Team Sport Vendée Haut Niveau.

8 - En cas de résultats exceptionnels d'un candidat au Team Sport Vendée Haut Niveau, le Comité des partenaires du Team Sport Vendée Haut Niveau se réservent le droit de déroger aux conditions d'adhésion.

Les demandes d'adhésion soumises à l'appréciation des partenaires du Team Sport Vendée sont étudiées en toute indépendance, impartialité et objectivité.

Les décisions rendues sont souveraines et sans appel.

Tout sportif intégré dans le Team Sport Vendée Haut Niveau s'engage en signant la charte d'adhésion.

Demande d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____ E-mail : _____

Qualification professionnelle : _____

Situation professionnelle ou scolaire : _____

Discipline sportive pratiquée : _____

Club : _____ N° de licence : _____

Année de 1^{ère} licence en Vendée : _____

Président(e)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

Entraîneur(e)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

Avis du club : _____

Signature du (de la) Président(e)

Avis du Comité Départemental : _____

Signature du (de la) Président(e)
et cachet

Palmarès sportif

Nom : _____

Prénom : _____

Catégorie actuelle : ☐ Cadet

☐ Espoir

☐ Junior

☐ Senior

Âge auquel on accède à la 1^{ère} année senior : _____

Fédération : _____

Discipline : _____

Merci de nous adresser par mail à l'adresse suivante : sportifs@teamsportvendee.fr,
des photos numériques de bonne qualité en action dans votre discipline.

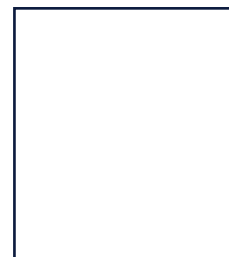


Photo récente

Taille vestimentaire :

☐ XS

☐ S

☐ M

☐ L

☐ XL

☐ XXL

Principaux résultats sportifs

Championnat de France		
Année	Catégorie	Classement

Championnat d'Europe ou Championnat du Monde			
Année	Catégorie	Type de compétition	Classement

Objectifs

Pour la saison en cours : _____

Pour l'Olympiade : _____

Date : _____

Signature du demandeur : _____